

**UNCTAD Public Symposium 2013
24 - 25 June, 2013**

**New Economic Approaches for a Coherent Post-
2015 Agenda**

**Education à la vie,
pour une véritable autonomie dans le développement durable**

Contribution de l'OMAEP au symposium de la CNUCED du 24 et 25
juin 2013

Disclaimer:

The inputs are made available by the UNCTAD secretariat in the form and language in which they were received. The views reflected in the documents do not necessarily reflect the views of the United Nations or UNCTAD.



OMAEP

Organisation Mondiale des Associations
pour l'Education Périnatale

Statut Consultatif Spécial auprès de l'ECOSOC

schmitt.omaep@gmail.com

Contribution de l'OMAEP au symposium de la CNUCED du 24 et 25 juin 2013

Education à la vie, pour une véritable autonomie dans le développement durable

Atteindre les **Objectifs du Millénaire pour le Développement** tels qu'ils sont formulés, n'est plus possible, alors que c'était décidé par les Nations Unies en 2000. Même si certains objectifs ont été atteints dans certains pays, l'essentiel concernant l'alimentaire reste problématique (avec 1 milliard d'humains sous-alimentés ainsi que plusieurs milliards de malnutris). Il en est ainsi de la santé, de la misère et de la violence.

Comme l'**autonomie alimentaire** est une condition de base de la plupart des OMD, il est urgent de les aborder sous une **nouvelle approche**. Le **Développement Durable**, basé sur les 3 piliers, avec des formulations plus positives et constructives est un levier important. Soutenir des actions qui développent la prospérité pour tous, devient essentielle. Ce développement profitable à tous, devra s'appuyer sur les populations concernées dans leurs cultures respectives, en valorisant le **potentiel humain**, source et origine de toute activité économique, politique, sociale et écologique. Ce sont les êtres humains dans leur communauté culturelle qui sont les acteurs quotidiens de la prospérité, du bien-être, de la paix sociale.

Comment aborder ce développement vers la prospérité, le bien-être et la paix pour l'ensemble de l'humanité. Quelles sont les approches qui prennent en compte **la globalité d'un programme vers ce futur humanisé**, qui respecte réellement les droits de l'Homme et agit vers leur réalisation pratique ?

Le Développement durable est basé sur 3 piliers qui sont :

- Economique et financier
- Ecologique et environnemental
- Humain et social

Comment les développer harmonieusement en intégrant de nouveaux concepts qui prennent en compte la globalité de l'être humain et cette finalité de bien-être. La **vision d'un nouveau paradigme** basé sur de nouveaux concepts (cf les réflexions de l'UNOG et du WAAS, World

Academy of Art and Science, colloque du 3 juin 2013 à l'UNOG)) permet d'élaborer de nouvelles priorités d'actions pour construire ce futur.

Un des concepts importants est l'accès à une autonomie solidaire qui s'appuie et s'enracine dans l'être humain individuellement, collectivement et culturellement. Le développement de **cette autonomie solidaire nécessite la reconnaissance et la valorisation** de l'individu vivant dans sa communauté. Cela passe par la prise de conscience de l'immense potentiel que représente chaque être humain en matière d'énergie, d'intelligence, de vie, de créativité et de qualités relationnelles. Cet **immense potentiel se transmet sur l'ADN cellulaire** dans la famille, la généalogie et la culture. Il se développe pendant les **9 mois de la grossesse**. Le vécu de la future mère et son environnement familial, social et culturel ont une influence fondamentale sur la qualité de transmission de la vie. C'est pendant ces 9 mois que se construit, à l'origine, l'essentiel du devenir de chacun et que s'élabore les bases humaines de la santé, du bien-être, de la relation et de la paix.

C'est la **femme** qui a la fonction et le rôle le plus important ce **processus de transmission de la vie**. Elle a le pouvoir, s'il est accepté et reconnu par son environnement familial et social, de construire des êtres de qualité ou non. D'où l'importance de la reconnaissance et de la valorisation de ces valeurs féminines d'accueil, d'amour et de lien. C'est pendant cette période fondamentale et fondatrice de tout être humain que s'élabore les bases de toute vie et activités sociales, écologiques et économiques. Tout ceci se développe **dans la famille qui est la cellule de base** qui continue à transmettre la vie et les valeurs culturelles à travers la mère. C'est là que les aptitudes à l'autonomie, au développement de la prospérité, à la sécurité, à la créativité se renforcent et s'enracinent durablement.

Le niveau directement lié à cette **autonomie humaine** est la sécurité alimentaire basée sur l'autonomie agricole. Cela conditionne toute vie, activité et potentialités de développement durable. Ses conséquences sont immédiates sur **la santé maternelle et infantile** (cf OMD 2,3,4,5,6). Cela fait partie des droits de l'homme et de sa dignité. Cette autonomie alimentaire résulte d'une autonomie agricole qui s'inscrit dans une agriculture durable (cf rapport de la CNUCED et PNUE, L'agriculture biologique et la sécurité alimentaire en Afrique, Nations unies, New York et Genève, 2008, *PNUE-CNUCED*) dans le respect de la vie et de l'environnement.

L'autonomie agricole est incluse dans l'autonomie économique qui assure la sécurité alimentaire à la communauté et ne soit pas complètement dépendante des fluctuations et crises extérieures structurelles (financières, climatiques, sociales et politiques). Cette sécurité alimentaire, agricole et économique bien intégrée va permettre de développer une économie juste d'échanges et de solidarité vers les autres nations. A ce moment le potentiel de vie humaine, sociale, agricole, économique est valorisé au mieux pour le bien-être de tous, localement et régionalement.

Des expériences concrètes sont menées dans ce sens en particulier en Côte d'Ivoire par le président Zadi relaté dans un ouvrage (Marcel ZADI, un village comme une école de vie, 2012)

Les conditions pour construire un développement durable respectueux de l'être humain passent par :

- la communication de ces informations fondamentales
- la formation des acteurs sociaux politiques, économiques en contact avec la population au niveau social et familial, en production agricole et économique
- des responsables en charge des réalisations pratiques

Des conditions pour réussir concrètement la réalisation durable est de revoir les structures pour qu'elles soient mises au service de la population et facilite le chemin vers cette autonomie respectueuse des droits de l'homme.

Le développement de nouvelles monnaies complémentaires est une alternative structurelle facilitant cette autonomie. Elles peuvent fonctionner en parallèle avec les monnaies existantes

De nombreux travaux et expériences vont dans ce sens.

En conclusion, ces nouvelles pistes sont à développer. Elles intègrent :

- **l'éducation à la vie dès la période prénatale**
- **la reconnaissance et la valorisation de la femme**
- **l'intégration des valeurs féminines dans les structures collectives**
- **la communication de ces nouvelles informations et connaissances,**
- **la formation des acteurs en contact avec la population**
- **l'évolution des structures collectives, monnaies, règles et lois**

François SCHMITT

Représentant principal de l'OMAEP auprès de l'ECOSOC à l'ONU Genève

I.F.C.V. ® Institut de Formation et de Coaching de Vie

Vice Président de la Coalition des ONG pour les OMD Genève

tél +334 50 39 75 62 port : +336 75 79 38 63 e-mail : ifcv.schmitt@gmail.com

www.ifcv.org www.omaep.com